



## LA VILLE RECRUTE

# DES AGENTS DE TRAVERSÉES SCOLAIRES AUX PASSAGES PIÉTONS (H/F) À TEMPS NON COMPLET

## CATÉGORIE C – GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » adossée la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute des agents de traversées scolaires aux passages piétons (h/f), pour son service Police Municipale, par voie de mutation, détachement et éventuellement contractuelle.

### MISSIONS

- Garantir la sécurité et aider les enfants ainsi que leurs accompagnateurs/rices à traverser au passage piéton au moment des entrées et sorties d'écoles,
- Stopper le trafic lors de l'approche des enfants,
- Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité pour traverser la chaussée,
- Relever et relater à la Police Municipale avec précision les problèmes, de stationnement, circulation, relationnels, ou autres rencontrés sur le lieu de travail,
- Signaler un accident survenu sur la voie publique et transmettre les informations à sa hiérarchie.

### PROFIL

- Vous avez le sens des responsabilités ainsi qu'un bon relationnel,
- Vous savez faire preuve de patience et d'autorité,
- Vous faites preuve de régularité, d'assiduité et de ponctualité,
- Vous maîtrisez le code de la route et vous avez un bon sens de l'observation,
- Vous avez la capacité à travailler par tous les temps sur la voie publique.

**Rémunération :** Statutaire + participation employeur  
à un contrat groupe pour la prévoyance (20 €/mois) + participation employeur à un contrat groupe pour la santé (15 €/mois) + chèque de Noël annuel de 100 € + CNAS + politique de formation développée + proximité des transports en commun (gare tansilien H, bus) ou stationnement de proximité.

**Temps de travail :** Annualisé - du lundi au vendredi (hors mercredi et vacances scolaires)  
Horaires : 8h15-8h45 / 11h15-11h45 / 13h15-13h45 / 16h15-16h45

**Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026**

#### Dépôt des candidatures :

Merci d'adresser votre lettre et de motivation et CV soit :

**- par voie postale à l'adresse suivante :**

Monsieur le Maire  
Mairie de Saint-Prix  
45 rue d'Ermont  
95390 Saint-Prix

**- par courriel à l'adresse suivante :** [mairie@saintprix.fr](mailto:mairie@saintprix.fr)

**Tél. : 01 34 27 44 44**